



**Théâtre de Gascogne – Saison culturelle 2018/2019  
Abonnez- vous !**

**Suite à la présentation de la saison culturelle 2018-2019 du Théâtre de Gascogne, le 20 juin dernier, les abonnements sont ouverts et vous permettront, soit de le reconduire, soit d'en souscrire un pour la première fois !**

45 spectacles vous attendent entre le 30 septembre 2018 et le 8 juin 2019. 45 occasions de sortir de vos prés carrés et de votre train-train pour vous offrir un voyage « hors les murs ». Nous retrouverons des visages connus : Julien Lestel, Yannick Jaulin, Carolyn Carlson, le ballet de l'opéra de Bordeaux, Yves Jamait ou encore l'Orchestre de Pau... Ce sera aussi l'occasion de croiser de nouveaux compagnons qui viendront pour la première fois à notre rencontre : les chiens de Navarre et leur irrésistible impertinence, le trio Lou Casa qui sublime le répertoire de Barbara, Thomas Jolly et son Arlequin aux frontières de l'innocence, les belges du collectif mensuel d'Irque et Fien qui nous régaleront d'acrobaties poétiques, le groupe Pink Martini qu'on ne présente plus et même un Fellag algérien et de la grande musique de la Garde Républicaine pour ouvrir le bal !

Autre rendez-vous incontournable qui vient émailler cette nouvelle saison, le festival Jazz au Pôle sera cette année dédié au trombone et s'installera le temps de 6 spectacles à Saint-Pierre-du-Mont du 9 au 16 février 2019.

Retrouvez toute la programmation de cette nouvelle saison culturelle sur : [theatredegascogne.fr](http://theatredegascogne.fr)

## **Pour s'abonner, comment faire ?**

Pour rappel, il est possible de télécharger le bulletin d'abonnement sur le site [theatredegasogne.fr](http://theatredegasogne.fr), rubrique « Tarifs et abonnements », le compléter et le renvoyer à l'adresse suivante :

Boutique culture  
Galerie de l'Office de Tourisme  
1 place Charles de Gaulle  
40000 Mont de Marsan

### **> Abonnement par courrier uniquement**

*À partir de 4 spectacles pour les adultes et 3 spectacles pour les moins de 18 ans. Du 21 juin au 24 août. Règlement et retrait à la Boutique Culture du 27 août au 6 octobre.*

### **> Abonnement à la Boutique Culture**

*À partir du 1er septembre*

*Bulletin téléchargeable sur [theatredegasogne.fr](http://theatredegasogne.fr)*

**> La billetterie individuelle** ouvre le lundi 10 septembre, sur place ou par téléphone, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

### **Pour en savoir plus :**

[theatredegasogne.fr](http://theatredegasogne.fr) / [Page facebook Théâtre de Gascogne](#)